

**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017**

Date de convocation : 22 septembre 2017

Date d'affichage : 22 septembre 2017

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, Maire, M. GAUDART Franck, Mme BOISSEAU BRETECHER Cécile, Mme CAMOU LOPEZ Camille, Mme DARMON Monique, M. LHUISSIER Jean-Pierre, Mme DUCHEMIN Cécile, M. VERMILLON Gilles, Mme CUCINIELLO Jessica, M. CAHAREL Brice, Mme SOREL Isabelle, Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, Mme PHILIPPE Sandrine, M. DE ALMEIDA José, Mme BOUGERET Florence, M. PRADEL Angelin, M. LEGRAS Olivier, Mr HENTGES Guy, Mme MARTIN NIZIOL Caroline

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme CABOUX Axelle à Mme DUCHEMIN Cécile, M. CATHY Gérard à Mme MARTIN NIZIOL Caroline

Excusés : Mr CAHAREL Brice (arrivé à 20h40)

Mr THOMASSET Ghislain (arrivé à 20h45)

**Nombre de votants : 21 puis 22 à partir de 20h40 puis 23 à partir de 20h45**

Secrétaire : A été nommé(e) secrétaire : Monique DARMON

L'an deux mille dix-sept, le 25 septembre à 20 : 30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame SELLEM Lucie, Maire.

Approbation du procès-verbal du 30 juin, pas de lecture

Approbation de l'ordre du jour : **VOTE : 21 voix POUR à l'unanimité.**

**Délibération n°17-036** : Sur proposition de Camille CAMOU LOPEZ, Maire-adjointe déléguée aux finances, le Conseil municipal, par **21 voix POUR**, approuve le versement de l'indemnité de conseil au receveur municipal pour le budget communal

**Délibération n°17-037** : Sur proposition de Camille CAMOU LOPEZ, Maire-adjointe déléguée aux finances, le Conseil municipal, par **21 voix POUR**, approuve le versement de l'indemnité au receveur pour la caisse des écoles

Question de Mme DUCHEMIN : pourquoi des indemnités pour la CDE ? Réponse de Mme SELLEM : c'est un compte public au même titre que la commune.

Arrivée de Mr CAHAREL à 20h40

**Délibération n°17-038** : Sur proposition de Camille CAMOU LOPEZ, Maire-adjointe déléguée aux finances, le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, approuve l'instauration de la redevance pour occupation provisoire du domaine public (GRDF)

Question de Mr LEGRAS : quel est le montant attendu ?

Réponse de Mme SELLEM : c'est au prorata du nombre de mètres linéaires de travaux par an sur la voie publique. Environ 175 euros par an.

**Délibération n°17-039** : Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, approuve la signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de papier.

Mme SELLEM précise qu'il est demandé aux agents de consommer du papier de manière raisonnée.

Arrivée de Mr THOMASSET à 20h45

**Délibération n°17-040** : Sur proposition de Madame Monique DARMON, Maire-adjointe déléguée au cadre de vie, le Conseil municipal, par **23 voix POUR**, approuve la signature d'une convention avec le SIAHVY pour l'équipement du bassin d'Armand.

Question de Mme MARTIN : possibilité d'un point d'eau à proximité pour les coureurs ?

Réponse de Mme SELLEM : pas possible. Des équipements (tables, chaises, poubelles) seront installés. Les ST passeront plus souvent pour l'entretien des abords.

**Délibération n°17-041** : Sur proposition de Madame Monique DARMON, Maire-adjointe déléguée au cadre de vie, le Conseil municipal, par **23 voix POUR**, approuve le rapport du 1<sup>er</sup> semestre 2016 sur la qualité et le prix du service d'eau potable.

**Délibération n°17-042** : Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR**, approuve la création de la prime d'intéressement à la performance collective des services.

Mr CAHAREL : Combien d'agents concernés ? Mme MARTIN : Combien de temps ?

Mme SELLEM : Tous les agents la perçoivent. Tous les ans.

**Délibération n°17-043** : Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR**, approuve la modification des effectifs du personnel communal.

**Délibération n°17-044** : Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR**, approuve l'actualisation du régime indemnitaire

**Délibération n°17-045** : Sur proposition de Monsieur Gilles VERMILLON, Conseiller Municipal délégué au sport, le Conseil municipal, par **23 voix POUR**, approuve la demande de subvention à la région pour l'achat d'équipements sportifs extérieurs

Le Maire précise qu'une décision du Maire a été prise dans le cadre de sa délégation (article L2122-22 du CGCT).

Porte sur la délégation du droit de préemption au 104, route de Chartres. Porté par l'EPFIF qui se porte acquéreur à la place de la commune. Soutien juridique de la commune

Le conseil est clos à 21h10

Parole est donnée au public.

La séance est levée à 21h10 .

A Gometz le Châtel, le 25 septembre 2017.

Le Maire,

Lucie SELLEM.